La pédocriminalité au sein de l'Église catholique en Norvège

L'Église catholique est une petite minorité en Norvège, pays majoritairement luthérien. Elle a pourtant connu un scandale retentissant en 2010, avec la révélation des abus commis par l'évêque de Trondheim. Cet article revient sur cette affaire, sur les autres cas connus et sur le rapport publié en 2023.



L'affaire Georg Müller

Georg Müller a été évêque de Trondheim de 1997 à 2009. Vers 1990, alors qu'il était prêtre dans cette ville, il a abusé d'un jeune servant d'autel. La victime a signalé les faits à l'Église en janvier 2009. Après une procédure interne et la saisine du Vatican, le pape Benoît XVI a accepté sa démission le 8 juin 2009, officiellement pour des «problèmes de coopération ». La vérité n'a été connue que le 7 avril 2010, grâce au journal Adresseavisen. L'Église a versé plus de 400 000 couronnes à la victime, mais aucune poursuite pénale n'a été possible, les faits étant prescrits. Georg Müller a ensuite nié les faits, avant de mourir en 2015.

D'autres cas révélés en 2010

Après ce scandale, l'évêque d'Oslo, Bernt Eidsvig, a reconnu en avril 2010 que l'Église avait connaissance de six agressions commises par des prêtres, dont certaines remontaient aux années 1950. En octobre 2010, l'Église annonçait 20 nouveaux cas d'abus par d'anciens prêtres, dont 8 sur de jeunes enfants, remontant jusqu'à 60 ans en arrière. Une responsable d'un centre de ressources contre les violences sexuelles parlait alors de « la partie émergée de l'iceberg ». En 2013, un prêtre de Bergen a reconnu une relation sexuelle avec une adolescente de 15 ans, en dessous de l'âge de consentement norvégien de 16 ans.

Le rapport de 2023

En janvier 2023, l'évêque d'Oslo a chargé un groupe de travail, présidé par Knut W. Ruyter, de faire le point. Son rapport, remis le 22 juin 2023, recense 54 dossiers traités entre 2003 et 2023 par le conseil consultatif de l'Église, dont 16 concernant des mineurs de moins de 16 ans, des prêtres étant mis en cause dans environ 60 % des cas. Très peu ont été signalés à la police, et deux ont abouti à une condamnation. Depuis 2020, les abus relevant du pénal doivent être signalés à la police. Le rapport critique le manque de transparence et la trop grande proximité entre le conseil et l'évêque, mais ne recommande pas de commission d'enquête indépendante.

Discussion :

Les chiffres norvégiens paraissent faibles comparés à ceux de la France ou de la Suisse, mais le rapport lui-même reconnaît qu'ils sont incomplets : ils ne reposent que sur les dossiers traités par l'Église. Ce qui me pose question, c'est que la Norvège n'a pas fait le choix d'une enquête indépendante, comme la

commission Sauvé en France ou l'étude de l'Université de Zurich en Suisse. L'affaire Müller montre pourtant ce que coûte le secret : une démission présentée comme un « problème de coopération », et une vérité qui n'éclate qu'un an plus tard grâce à la presse.

Bibliographie

- Wikipédia (anglais), « Georg Müller (Catholic bishop) »
- NewsinEnglish.no, « Catholic church aware of six assaults », 9 avril 2010
- The Foreigner, « More abuse » (relayé par BishopAccountability.org), 21 octobre 2010
- The Local Norway, « Catholic priest admits to abusing 15-year-old », 21 août 2013
- Oslo katolske bispedømme, rapport du groupe de travail « Seksuelt misbruk av barn og av sårbare voksne i Den katolske kirke », 22 juin 2023
- Store norske leksikon, « Seksuelle overgrep innen kristne kirkesamfunn »